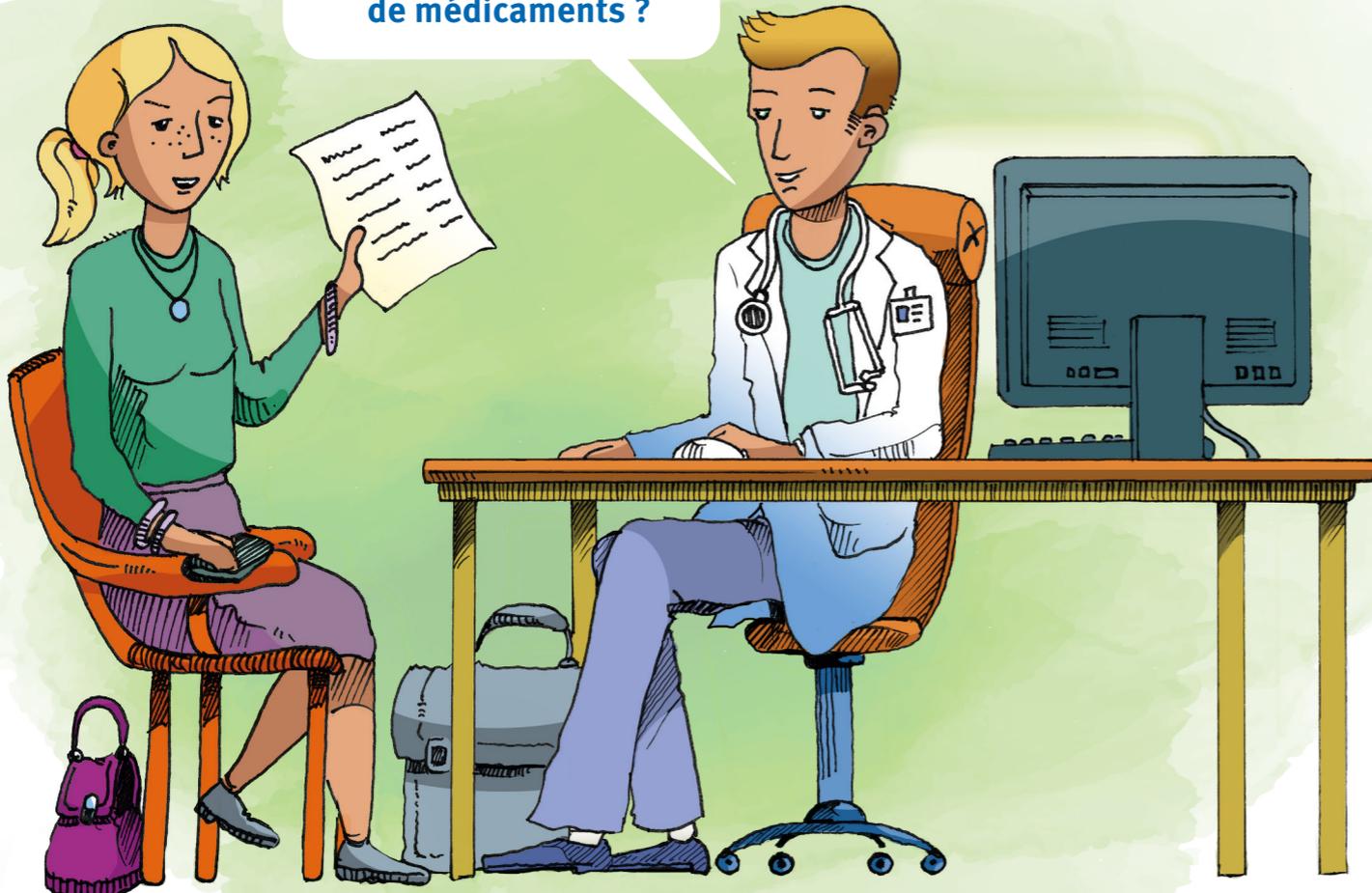


Avez-vous votre liste de médicaments ?



Pourquoi est-ce important ?

- Parce que la raison qui vous amène à consulter un médecin est peut-être liée à l'un de vos médicaments.
- Parce que cela évite les erreurs médicamenteuses en cas d'hospitalisation.
- Parce qu'un nouveau médicament peut avoir des interactions avec votre traitement habituel.
- Parce qu'en cas d'intervention chirurgicale, certains médicaments doivent être temporairement arrêtés ou modifiés.

Si vous n'avez pas votre liste de médicaments, demandez, à l'accueil, un formulaire que vous pourrez compléter avec les informations sur vos médicaments

f in g+ YouTube Twitter Instagram
www.chuclnamur.be

CHU UCL Namur asbl • Av. Docteur G. Thérasse, 1 - B5530 Yvoir

Connaître vos médicaments, c'est important...

pour vous, pour nous et pour tous vos soignants



Le saviez-vous ?

A l'hôpital, 10% des patients ont un risque de voir leur santé se détériorer à cause d'une information incomplète relative aux médicaments qu'ils prennent à domicile

Une carte, conservée dans votre portefeuille, complétée et mise à jour avec la liste de vos médicaments est une source précieuse d'informations. Votre pharmacien ou votre médecin peut vous aider à l'actualiser !

➤ A la maison

- Rédigez la liste complète des médicaments que vous prenez actuellement y compris les médicaments sans prescription.
- Pensez à préciser :
 - le nom du médicament ;
 - la raison pour laquelle vous le prenez ;
 - le dosage ;
 - le nombre de prise(s) par jour ;
 - le moment de prise ;
 - s'il s'agit de comprimés, patchs, sirop, gouttes, crème, puff...
- Pensez à notifier :
 - les allergies médicamenteuses éventuelles.
- Rapportez les médicaments que vous n'utilisez plus à votre pharmacien.

Une carte, conservée dans votre portefeuille, complétée et mise à jour avec la liste de vos médicaments est une source précieuse d'informations. Votre pharmacien ou votre médecin peut vous aider à l'actualiser !

➤ Durant l'hospitalisation

- Apportez la liste mise à jour de vos médicaments.
- Dès le 1^{er} jour, montrez cette liste au médecin et/ou pharmacien qui s'occupe de vous.
- Prenez vos boîtes avec vous afin de pouvoir couvrir, si nécessaire, vos 3 premiers jours d'hospitalisation. Remettez-les au bureau infirmier dès votre arrivée dans l'unité de soins. Ils vous seront rendus à la fin de votre hospitalisation.
- Ne prenez que les médicaments fournis par les infirmier(ère)s. Ils sont adaptés au mieux par les médecins à votre état de santé actuel.
- Posez des questions sur votre traitement et plus particulièrement sur les changements.

➤ A la sortie de l'hôpital

- Les infirmier(ère)s vous rendent vos propres médicaments.
- Demandez une liste de tous les médicaments que vous devez désormais prendre à domicile et l'ordonnance pour les nouveaux médicaments.
- Posez des questions sur votre nouveau traitement :
 - nouveaux médicaments ?
 - médicaments arrêtés ?
 - changements de dose ?
 - précautions ?
- Après votre hospitalisation, montrez cette liste à votre médecin généraliste, pharmacien, infirmier(ère) à domicile ou à la personne qui s'occupe de vos médicaments. Ils pourront ainsi mieux vous prendre en charge.

➤ Lors de chaque consultation

- Emportez la liste mise à jour de vos médicaments (par ex. carte portefeuille).
- Montrez cette liste au médecin et demandez-lui de la mettre à jour si certains changements ont été réalisés.
- Posez des questions sur votre traitement et plus particulièrement sur les changements.
- Après votre consultation, montrez cette liste à votre médecin généraliste, pharmacien et infirmier(ère) à domicile. Ils pourront ainsi mieux vous prendre en charge.